



© Margaux Schnitzler - De chenille à papillon

FORMATION - JOURNÉE TECHNIQUE

AUTOPRODUCTION DE SEMENCES POTAGERES PAYSANNES

Jeudi 9 Novembre 2023 - 9h00 à 17h00

Accueil café à 8h45

Lieu : Ferme Longo Maï, Le Pigeonnier, 04300 Limans.

Pique-nique individuel à prévoir

1 journée de formation et d'échange technique pour se perfectionner sur l'autoproduction de semences potagères paysannes.

Avec Sylvie Seguin, de l'Association Longo Maï

Renseignements - Inscription (obligatoire)

Coralie SAILLET – Addear 38

Tél. : 07 49 90 08 48

contact@addear38.fr

117, rue des Alliés - 38 030 Grenoble

Programme et modalités financières

Voir au dos



Objectifs de la formation : Découvrir le fonctionnement d'un collectif de paysan.ne.s semencier.e.s. Se perfectionner sur l'autoproduction de semences potagères paysannes. Découvrir de nouvelles techniques et itinéraires techniques. Échanger techniquement sur la ferme de Longo Maï. Planifier et produire des semences dans son propre contexte

Enjeux : Encourager la transmission de savoirs paysans, de pratiques autonomisantes, ainsi que de connaissances sur la biodiversité cultivée et de sa préservation. Le but est d'être en mesure de construire soi-même ses itinéraires en fonction de ses propres critères et de son contexte pédo-climatiques et humain.

Public cible et pré-requis : aucun

Déroulé du programme et méthodes pédagogiques :

1- Présentation de l'Association Longo Maï :

- Fonctionnement du collectif, organisation du travail, commercialisation, et aspect réglementaire

2- Visite de ferme

3- Étapes de production de semences : de la graines aux graines :

- Planification, emblavement, entretiens et soin techniques, récoltes, extraction et tri, séchage et conservation, tests de germination.

4- Pratiques : extraction et trie de portes-graines :

- Mise en situation; itinéraire technique d'une culture porte-graine au choix à présenter. Troc de graines possible et échanges sur l'organisation de la production de semences dans un territoire.

Durée : 7 h

Intervenant : Sylvie Seguin, Association Longo Maï

Inscription : Obligatoire avant le 1 novembre 2023. Caution de 50 € à envoyer pour valider votre inscription (restituée le jour de la formation).

Tarif et conditions : Gratuit pour les éligibles VIVEA. **Non éligibles : Prix libre en conscience.**

NB : 189 € sont pris en charge par le VIVEA pour les personnes éligibles*, dans la limite du plafond annuel de 2250 €. *à jour de leurs cotisations : chefs d'exploitation, collaborateur-trices d'exploitation, aides familiaux ou cotisant-es de solidarité / porteur-euse-s de projet sous conditions.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. [Plus de détails ici.](#)

Co-voiturage : Sauf avis contraire de votre part, les coordonnées des participants seront partagées pour faciliter les covoiturages.

92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation

L'ADDEAR de l'Isère : réunit des paysan-ne-s qui soutiennent des initiatives en milieu rural vers plus d'autonomie et de solidarités. Elle organise des formations et journées d'échange pour partager et apprendre de nouveaux savoir-faire afin de mûrir les pratiques paysannes. **Que vous soyez paysan.ne ou non, pour nous soutenir, vous pouvez adhérer ou faire un don à l'ADDEAR.**

Cette action est soutenue financièrement par :

